

<http://assetec.net/assetec2023/spip.php?article904>



**Note d'analyses et de
propositions sur les
programmes du lycée et sur
les Épreuves du
baccalauréat**

Date de mise en ligne : Jeudi 10 mai 2018

- Vie de la Technologie - Institutionnel - Textes -

Copyright © ASSETEC - Tous droits réservés

Note d'analyses et de propositions sur les programmes du lycée et sur les Épreuves du baccalauréat

>>

La réforme du baccalauréat qui s'appliquera à la session 2021 de l'examen s'adossera, dès la rentrée scolaire 2019, à une refonte du lycée. La suppression des séries de la voie générale marquera un changement important, de structure et d'organisation, mais aussi de vision et d'ambition. La voie technologique, si elle conservera ses séries, s'engagera pleinement dans la réforme, pour la réussite de tous ses élèves dans des parcours d'études supérieures auxquels ils seront mieux préparés. Retrouvez la note d'analyses et de propositions sur les programmes du lycée et sur les Épreuves du baccalauréat remise par le CSP au ministre de l'Éducation nationale, le 7 mai 2018.

L'esprit de la réforme s'explique à la lueur de son objectif principal : transformer les années de lycée en un tremplin pour la réussite de chaque élève dans la voie d'études supérieures qu'il aura choisie. Modifier en profondeur l'examen du baccalauréat est la condition nécessaire pour renforcer sa valeur certificative dont dépend l'accès au supérieur. Reconsidérer les enseignements dispensés au lycée pour affirmer leur ambition, pour approfondir les savoirs et les méthodes caractéristiques de chacun, est une tâche incontournable. Même si le lycée a cessé d'être l'aboutissement d'un parcours scolaire pour devenir une étape dans un continuum de formation, l'objectif demeure plus que jamais que la démocratisation de l'enseignement secondaire permette une évolution réelle du niveau des acquis de l'ensemble des élèves.

Le lycée doit former les élèves pour qu'ils abordent sereinement leurs études supérieures. Il doit évaluer s'il veut être le lieu de la diversité des parcours et de la réussite, relever les défis qui l'attendent et assumer la responsabilité qui est la sienne à l'égard des élèves. C'est pourquoi le lycée doit faire l'objet d'une réforme.

Tout en affirmant sa vocation, il devra adapter ses contenus d'enseignement aux exigences des savoirs contemporains, des sciences du XXI^e siècle et d'un monde internationalisé. Fort de son passé, le lycée de demain sera celui d'une modernité enracinée et conciliée avec elle-même.

[Télécharger la note d'analyses et de propositions sur les programmes du lycée et sur les Épreuves du baccalauréat](#)

Le conseil supérieur des programmes (CSP)

-

The logo of the Conseil Supérieur des Programmes (CSP) is displayed. It consists of the text "CONSEIL SUPÉRIEUR" in a dark blue, sans-serif font, with "DES PROGRAMMES" in a lighter blue, sans-serif font below it. A thin blue horizontal line is positioned under the word "PROGRAMMES".

L'actualité du CSP

- Une instance force de propositions
- Le calendrier de travail du CSP
- La fabrication des programmes en un coup d'œil
- Les publications
- Les groupes chargés de l'élaboration des projets de programmes
- etc.

[Le conseil supérieur des programmes \(CSP\)](#)

Un autre enseignement commun, de **sciences numériques et technologie**, est créé au niveau de la seconde, à raison d'1h30 hebdomadaire.

Cet enseignement visera à construire une culture scolaire sur les notions et les possibilités fondamentales du numérique : il en étudiera donc les principaux concepts (algorithme, code, langage, système d'exploitation, ...). Les élèves s'exerceront au code et, en codant, ils vérifieront leur maîtrise des connaissances et des démarches attendues :

- l'écriture du code requiert une démarche scientifique de recherche, de test, de validation, et suppose le respect de certaines règles, relevant par exemple de la sécurité ;
- l'écriture du code constitue aussi une vérification de la compréhension et une modalité de démonstration ; en codant, l'élève vérifie donc qu'il a bien compris une théorie.

Pour autant, il ne s'agira pas d'enseigner seulement des aspects techniques mais aussi l'histoire et l'épistémologie générale du numérique : la présentation de la genèse des concepts aide à les comprendre.

Cet enseignement, assuré par des professeurs de mathématiques ayant choisi l'option « Informatique » à leur concours de recrutement et par des professeurs de technologie expérimentés, devra être articulé avec :

- les programmes des enseignements scientifiques de seconde,
- les programmes du cycle terminal, l'enseignement scientifique (enseignement commun) et les enseignements scientifiques de spécialité, notamment mathématiques, sciences de l'ingénieur et numérique et sciences informatiques.

Numérique et sciences informatiques

L'enseignement de spécialité « Numérique et sciences informatiques » devra à la fois porter une ambition scientifique élevée et appréhender l'histoire des notions, l'évolution des outils et les enjeux des recherches. Aussi devra-t-il combiner les approches scientifiques, technologiques, culturelles, sociales et éthiques qu'engage le développement du numérique et de l'informatique dans notre civilisation.

Il pourra exploiter et développer les entrées proposées actuellement par l'enseignement d'informatique et sciences du numérique (ISN) :

- la représentation de l'information,
- l'algorithmique,
- les langages et la programmation (qui pourraient intégrer l'étude de l'histoire des langages de programmation, avec le passage d'un modèle abstrait à un modèle comme forme d'expressivité, intégrant une personnalisation),
- les architectures matérielles,
- ainsi que les questions portant sur le traitement et l'exploitation des informations (big data, ...), sur l'intelligence artificielle, sur l'interface homme – machine, sur les métiers du numérique, sur les possibilités offertes par le numérique pour répondre aux exigences environnementales, ...

Cet enseignement pourra également s'inspirer du programme d'informatique et création numérique (ICN).

Les concepts fondamentaux devront être explicités (algorithme, code, langage, système d'exploitation, ...) et concrétisés via des expérimentations. Pour que les élèves utilisent le numérique en pleine conscience de ses enjeux, ils doivent en effet comprendre les possibilités offertes par la programmation.

Cet enseignement sera assuré :

- par des professeurs de mathématiques ayant choisi l'option « Informatique » à leur concours de recrutement ;
- par des professeurs de technologie expérimentés.